

# Guide de l'étudiant(e) et du stagiaire INCOMING Année académique 2021-2022



(for the English version, please go the <https://web.umons.ac.be/en/international/mobilite-incoming/>  
on our website)

Suivez notre page Facebook <https://www.facebook.com/UMONS.international>



**22 PLACE DU PARC (REZ-DE-CHAUSSÉE)  
7000 MONS – BELGIQUE**  
[incoming.relint@umons.ac.be](mailto:incoming.relint@umons.ac.be)  
[www.umons.ac.be/international](http://www.umons.ac.be/international)

## TABLE DES MATIERES

Vos coordinateurs administratifs au Service des Relations Internationales.....	1
Partie 1 Étudiant(e) Incoming.....	1
I. Avant votre séjour.....	1
II. Durant votre séjour.....	2
1. Séance d'accueil UMONS (obligatoire).....	2
2. Inscription.....	2
3. Population (Service des Etrangers).....	3
4. Learning Agreement à des fins d'études.....	4
III. A la fin de votre séjour.....	5
1. Attestations de séjour.....	5
2. Service des Etrangers de la Ville de Mons.....	5
3. Enquête de satisfaction UMONS.....	5
4. Relevé de notes.....	6
Partie 2 stagiaire Incoming.....	7
I. Avant votre séjour.....	7
II. Durant votre séjour.....	8
1. Séance d'accueil UMONS (facultative pour les stagiaires).....	8
2. Inscription.....	9
3. Population (Service des Etrangers).....	9
4. Learning Agreement for Traineeship/Convention de stage.....	10
III. A la fin de votre séjour.....	11
1. Attestations de séjour.....	12
2. Service des Etrangers de la Ville de Mons.....	12
3. Enquête de satisfaction.....	12
4. Evaluation de stage.....	12
Partie 3 Vie sur le campus.....	13
1. Le calendrier académique.....	13
2. L'apprentissage du français (FLE).....	13
3. TANDEMONS.....	13
4. Le logement.....	13
5. Les campus universitaires.....	16
6. Salles Informatiques.....	16
7. Les horaires.....	16
8. Les bibliothèques.....	16

Bibliothèque de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme .....	16
Bibliothèque Centrale.....	17
Bibliothèque de Linguistique .....	17
Bibliothèque de la Faculté Polytechnique .....	17
Bibliothèque de la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion.....	17
Bibliothèque de la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education et de l'Ecole des Sciences Humaines et Sociales.....	17
Bibliothèque de l'Ecole de Droit.....	17
Bibliothèque de la Faculté des Sciences et de la Faculté de Médecine et Pharmacie .....	17
9. Restaurants universitaires.....	18
10. Service Social: U-HELP .....	18
11. Service d'Appui Pédagogique .....	18
12. ASBL Les Cèdres.....	19
13. U-PSY .....	20
14. 100% Respect .....	20
15. Associations étudiantes.....	21
16. La culture à l'UMONS: le MUMONS !.....	21
17. UMONS-Sport .....	21
18. YOU FM.....	22
19. Presses universitaires Montoises (PUM).....	22
Partie 4 Informations utiles .....	23
1. Les soins de santé.....	23
2. Hôpitaux .....	24
3. Médecins généralistes.....	24
4. Urgences: appelez le 112! .....	25
5. Pharmacies .....	25
6. Dentistes.....	26
7. Les transports .....	26
8. Ouvrir un compte bancaire.....	26
9. Le réseau de téléphonie mobile.....	26
10. Centre de planning familial .....	27
11. Magasins.....	27
12. Tri des déchets.....	27

## VOS COORDINATEURS ADMINISTRATIFS AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

- **Géraldine BERGER**

Chef de Service, Coordinateur Institutionnel des mobilités, ECTS et EURAXESS - [relint@umons.ac.be](mailto:relint@umons.ac.be)

- **Marine VECCHIATO**

Coordination de la mobilité entrante (INCOMING) Erasmus et programmes assimilés (à des fins d'études et de stages) pour toutes les facultés sauf la FPSE, la FTI-EII et la FWEG – [marine.vecchiato@umons.ac.be](mailto:marine.vecchiato@umons.ac.be)

- **Eleonora FUSELLA**

Coordination des mobilités sortante (OUTGOING) et entrante (INCOMING) Erasmus et programmes assimilés (à des fins d'études et de stages) pour la FPSE et la FWEG - [eleonora.fusella@umons.ac.be](mailto:eleonora.fusella@umons.ac.be)

- **Sarah GRAINDORGE**

Coordination des mobilités sortante (OUTGOING) et entrante (INCOMING) Erasmus et programmes assimilés (à des fins d'études et de stages) pour la FTI-EII - [sarah.graindorge@umons.ac.be /](mailto:sarah.graindorge@umons.ac.be/)

Adresse générale : [incoming.relint@umons.ac.be](mailto:incoming.relint@umons.ac.be)

### PARTIE 1 ÉTUDIANT(E) INCOMING

Vous êtes étudiant(e) dans une université ayant un accord d'échange avec l'Université de Mons et vous avez été nommé(e) pour venir passer un séjour d'études d'un quadrimestre ou d'une année académique complète.

Durant cette période, vous serez amené(e) à suivre des cours, présenter des évaluations et obtenir un certain nombre de crédits qui pourront ensuite être valorisés lors de votre retour dans votre université d'origine.

#### I. AVANT VOTRE SEJOUR

Pour rappel, avant votre séjour, vous avez constitué votre dossier de candidature à l'aide des documents suivants :

**Dossier de candidature**

- Student Application Form,
- Learning Agreement à des fins d'études,
- Copie de votre carte d'identité ou de votre passeport,
- Copie de votre carte européenne d'assurance maladie ou attestation d'assurance maladie,
- Copie de vos relevés de notes de l'enseignement supérieur.

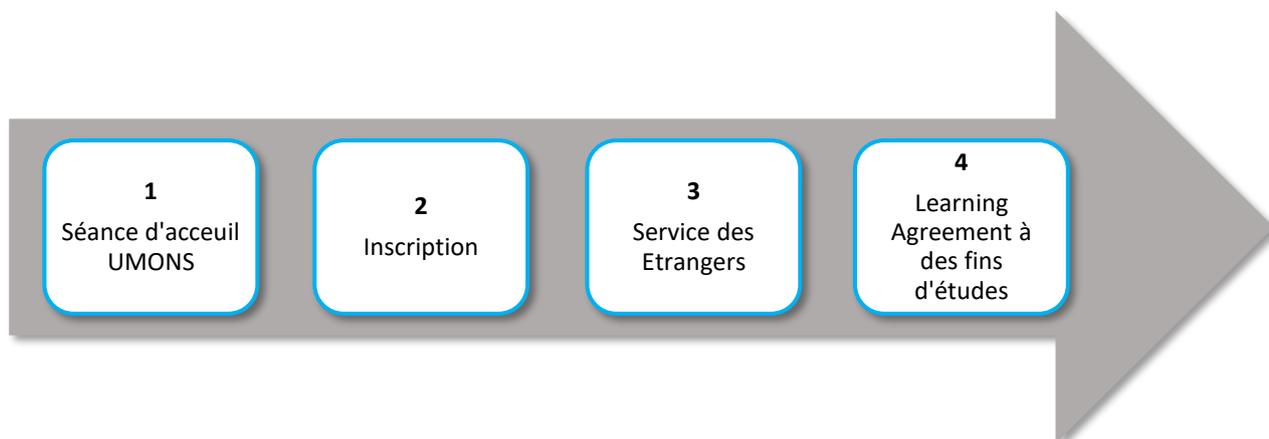
A ce jour, pour la plupart d'entre vous, le "Learning Agreement à des fins d'études" a été analysé par votre coordinateur facultaire UMONS et approuvé. Vous pouvez donc débiter votre séjour d'études dans les meilleures conditions.

Pour certains d'entre vous, des modifications devront encore être apportées au programme d'études (voir [Learning Agreement à des fins d'études](#), page 4).

Si vous êtes un(e) étudiant(e) à besoins spécifiques et que vous souhaitez un accompagnement particulier pendant votre séjour à l'UMONS, nous vous invitons à adresser une demande auprès de l'ASBL "Les Cèdres" (voir [ASBL Les Cèdres](#), page 19).

## II. DURANT VOTRE SEJOUR

Lors de votre arrivée à l'UMONS, plusieurs démarches administratives doivent impérativement être effectuées. Elles se déroulent dans l'ordre suivant :



### 1. Séance d'accueil UMONS (obligatoire)

La séance d'accueil UMONS se déroulera le **mardi 07 septembre 2021** (pour les séjours se déroulant durant toute l'année académique ou uniquement au premier quadrimestre); et le **lundi 31 janvier 2022** pour les étudiants séjournant au second quadrimestre. Cette séance d'accueil **obligatoire** a pour but de vous fournir toutes les informations qui vous sont nécessaires lors de votre séjour d'études. C'est également l'occasion de vous familiariser avec l'UMONS et de rencontrer la communauté universitaire. Les modalités seront communiquées par email aux étudiants le plus rapidement possible.

A la suite de cette séance d'information, le Service des Relations internationales (SRI) vous remettra votre « Welcome Pack ». Il comprend des documents importants, des informations sur la ville de Mons et des cadeaux de bienvenue. Les documents vous seront également envoyés par e-mail.

### 2. Inscription

Cette démarche s'effectue à distance : votre coordinatrice au SRI procèdera à votre inscription dès le lendemain de la séance d'information. Elle vous enverra ensuite tous les documents dont vous aurez besoin :

Votre fiche d'inscription, votre certificat d'études ainsi que l'accusé de réception du règlement UMONS et des dispositions applicables aux étudiants visiteurs (que vous devez dater et signer et renvoyer par e-mail à votre coordinatrice SRI). Vous recevrez le règlement (FR/AN) et les dispositions (FR/AN) en pièces jointes.

Vous recevrez également un e-mail automatique avec vos paramètres informatiques qui vous permettront de créer votre compte UMONS.

Vous devrez alors vous connecter sur votre espace personnel et télécharger une photo d'identité. Dès que cette photo sera enregistrée sur votre espace, votre badge sera automatiquement imprimé et envoyé à votre adresse à Mons.

### 3. Population (Service des Etrangers)

#### Population (Service des Etrangers)

*Envoyez un email afin d'entamer la procédure*

Rue Buisseret 2, 1<sup>er</sup> étage – 7000 MONS

+32 65 40 54 10

[service.etrangers.etudiants@ville.mons.be](mailto:service.etrangers.etudiants@ville.mons.be)

#### Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30

Le 1<sup>er</sup> samedi ouvrable du mois de 9 h 00 à 12 h 00

**Fermeture le 2 janvier, le lundi et mardi de la Ducasse de Mons et le 27 septembre, le 4 et le 26 décembre.**

La situation des personnes étrangères étant diversifiée, nous vous recommandons de prendre contact par email avec le Service des Etrangers de la Ville de Mons dès que votre inscription aura été enregistrée afin de signaler votre arrivée à Mons. Vous recevrez alors un email reprenant l'ensemble des documents requis par le Service des Etrangers (voir ci-dessous).

Pour les ressortissants de pays membres de l'Union européenne :

- votre pièce **d'identité** (carte d'identité ou passeport);
- votre preuve **d'assurance** : carte européenne d'assurance maladie;
- votre **adresse** de résidence en Belgique;
- votre convention d'étude/de stage (**Learning Agreement** for Studies and/or Traineeship);
- votre **attestation d'inscription** à l'UMONS (délivrée par le Service Inscriptions de l'UMONS);
- quatre **photos** d'identité et **5 EUR**;
- une copie de votre contrat ou de votre attestation de **bourse**.

Pour les ressortissants des pays hors de l'Union européenne :

- votre pièce **d'identité** (votre passeport);
- votre attestation **d'assurance** vous couvrant pendant la période de votre mobilité ;
- votre **adresse** de résidence en Belgique;
- votre convention d'étude/de stage (**Learning Agreement** for Studies and/or Traineeship);
- votre **attestation d'inscription** à l'UMONS (délivrée par le Service Inscriptions de l'UMONS);
- quatre **photos** d'identité et **5 EUR**;
- une copie de votre contrat de bourse ou une **preuve de revenus** suffisants ;
- votre **visa** (visa étudiant – visa D)

Lorsque vous aurez remis les documents au Service des Etrangers, la procédure sera lancée. Dans les semaines qui suivent, l'agent de quartier passera vérifier que vous habitez effectivement à l'adresse que vous aurez renseignée. Ne soyez donc pas surpris, c'est la procédure normale.

Après le passage de l'agent de quartier, **un document mentionnant votre statut d'étudiant étranger vous sera remis par le Service des Etrangers. Conservez bien ce document.**

#### 4. Learning Agreement à des fins d'études

Il se peut que votre "Learning Agreement" (qui a dû être complété et approuvé avant votre arrivée à l'UMONS) doive être modifié. Un changement d'horaire de cours, l'annulation d'un cours, un cours ne correspondant pas à vos attentes peuvent être des raisons nécessitant une modification de votre "Learning Agreement" après votre inscription à l'UMONS.

**Vous devrez alors remplir un formulaire de modification.** Ce formulaire constitue la partie "During the Mobility" du "Learning Agreement".

La procédure d'introduction d'une modification de votre programme initial de cours est la suivante :

- 
- 1 Etudiant(e)**  
*L'étudiant(e) complète le formulaire, le soumet à la signature de son coordinateur facultaire UMONS avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.*
  - 2 Service des Relations Internationales UMONS**  
*Le Service des Relations Internationales vérifie les modifications et appose, ensuite, sa signature uniquement si celle du coordinateur facultaire et de l'étudiant(e) y sont déjà apposées.*
  - 3 Université d'origine**  
*Le Service des Relations Internationales transmet le formulaire dûment signé au coordinateur de l'université d'origine.*
  - 4 Service des Relations Internationales UMONS**  
*Le Service des Relations Internationales réceptionne l'approbation de l'université d'origine et en informe l'étudiant(e) et son coordinateur facultaire UMONS.*

Votre modification doit être impérativement introduite dans **les 5 semaines** qui suivent la date de reprise officielle des cours du premier quadrimestre (si les cours concernés se déroulent au premier quadrimestre ou durant l'année académique complète), ou dans **les 5 semaines** qui suivent la date de reprise officielle des cours du deuxième quadrimestre (si les cours concernés se déroulent au deuxième quadrimestre).

**Une fois cette échéance dépassée, plus aucune modification ne sera prise en considération.**

**Dès lors, nous attirons votre attention sur le fait que votre Learning Agreement doit être scrupuleusement conforme aux cours que vous suivez. Votre année pourrait être compromise par le simple fait de ne pas mettre à jour votre programme de cours.**

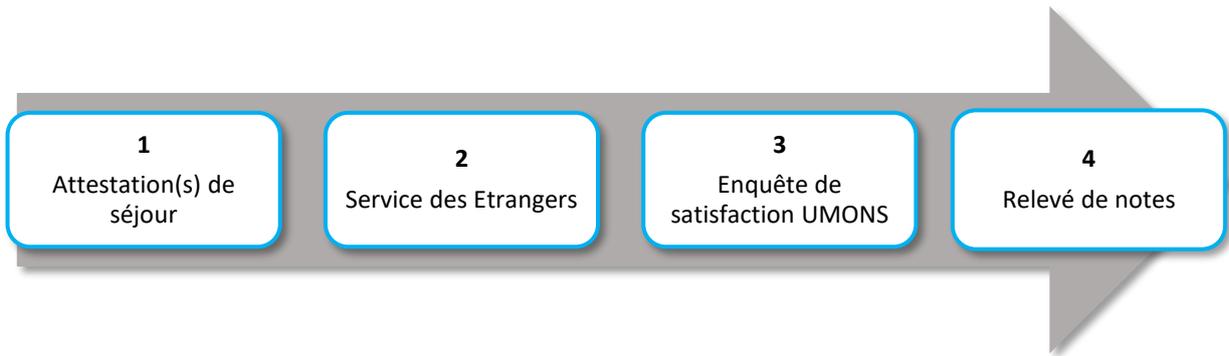
**Attention, vous serez autorisé(e)s à apporter des modifications UNE SEULE ET UNIQUE FOIS à votre Learning Agreement. Attendez donc d'être certains de votre nouveau programme avant de soumettre les modifications.**

Vous pouvez consulter la liste reprenant l'ensemble des coordinateurs administratifs et académiques des différentes facultés sur notre site Internet :

<https://web.umons.ac.be/fr/international/coordonateurs-facultaires/>

### III. A LA FIN DE VOTRE SEJOUR

La fin de votre séjour d'études nécessite l'accomplissement de démarches administratives. Elles se déroulent dans l'ordre suivant :



#### 1. Attestations de séjour

Votre université d'origine vous demandera probablement de faire compléter une ou plusieurs attestations (formulaire de départ, formulaire de séjour, attestation de présence, etc.).

Le Service des Relations Internationales de l'UMONS se chargera de compléter le(s) formulaire(s) requis et de vous en remettre l'original (si votre université n'accepte pas la version par e-mail que nous privilégierons pendant la crise sanitaire) et d'en transmettre une version scannée à votre université d'origine.

Il est impératif que vous transmettiez **l'original ou la copie email** de ce(s) formulaire(s) auprès de votre université d'origine afin de recevoir le complément de votre bourse.

Attention : **un seul original sera édité.** En cas de perte de ce document, aucun autre document ne sera transmis !

#### 2. Service des Etrangers de la Ville de Mons

A la fin de votre séjour, nous vous recommandons de prendre contact par email avec le Service des Etrangers de la Ville de Mons, quelques jours avant votre départ, afin de signaler la fin de votre séjour d'études et votre retour dans votre pays d'origine.

Cette simple formalité vous évite des inconvénients lors de votre retour dans votre pays d'origine et permet à l'administration communale de clôturer votre dossier.

Lorsque vous avez rempli les démarches auprès du Service des Etrangers, n'oubliez pas de déposer votre carte de séjour au SRI.

#### 3. Enquête de satisfaction UMONS

A la fin de votre mobilité, vous recevrez par e-mail une invitation à compléter l'enquête de satisfaction concernant votre mobilité. Différents aspects de votre séjour à l'UMONS seront abordés. N'oubliez pas d'y répondre, car cela ne vous prendra que quelques minutes et grâce à cette enquête, nous pouvons améliorer chaque année l'accueil et l'aide apportés aux étudiants internationaux !

#### 4. Relevé de notes

Vos résultats d'examens sont encodés par le Secrétariat de Faculté et transmis au Service des Relations Internationales qui se charge d'éditer votre relevé de notes (**vous ne devez donc pas en faire la demande**) et de vous en transmettre un exemplaire par e-mail, ainsi qu'à votre université d'origine (si une copie originale est nécessaire, merci d'en faire la demande). C'est par ce document **uniquement** que vous serez informé(e) de vos résultats. Vous recevrez les instructions en cas de seconde session à l'UMONS avec votre relevé de notes. N'oubliez pas d'informer le SRI par email si vous devez repasser des examens en seconde session.

Ce document est édité dans **les 5 semaines qui suivent la fin de la session officielle d'examens.**

## PARTIE 2 STAGIAIRE INCOMING

Vous êtes étudiant(e) dans une université ayant ou non un accord d'échange avec l'Université de Mons et vous avez été nommé(e) pour venir effectuer un stage durant une période déterminée.

Vous pouvez effectuer ce séjour dans le cadre du programme Erasmus+ ou sur base d'une convention de stage qui a été spécifiquement établie pour l'occasion.

Durant cette période de mobilité, vous serez amené(e) à travailler au sein d'un service ou d'un laboratoire de recherche dans le but de parfaire votre formation ou dans le cadre de votre Travail de Fin d'Etudes.

### I. AVANT VOTRE SEJOUR

Pour rappel, avant votre séjour, vous avez constitué votre dossier de candidature à l'aide des documents suivants :

#### Dossier de candidature

- Learning Agreement for Traineeship (programme Erasmus+) ou Convention de stage,
- Copie de votre carte d'identité ou de votre passeport,
- Copie de votre carte européenne d'assurance maladie ou attestation d'assurance maladie.

A ce jour, pour la plupart d'entre vous, le "Learning Agreement for Traineeship" ou la Convention de stage a été complété par les personnes responsables au sein de votre établissement d'origine, par vous-même, ainsi que par votre superviseur de stage au sein de l'UMONS et le Service des Relations Internationales de l'UMONS. Vous pouvez donc débuter votre séjour de stage dans les meilleures conditions.

Pour certains d'entre vous, des modifications devront encore être apportées au document initial (voir

#### **Population (Service des Etrangers)**

*Envoyez un email afin d'entamer la procédure*

Rue Buisseret 2, 1<sup>er</sup> étage – 7000 MONS

+32 65 40 54 10

[service.etrangers.etudiants@ville.mons.be](mailto:service.etrangers.etudiants@ville.mons.be)

#### Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30

Le 1<sup>er</sup> samedi ouvrable du mois de 9 h 00 à 12 h 00

**Fermeture le 2 janvier, le lundi et mardi de la Ducasse de Mons et le 27 septembre, le 4 et le 26 décembre.**

[La situation des personnes étrangères](#) étant diversifiée, nous vous recommandons de prendre contact par email avec le Service des Etrangers de la Ville de Mons dès que votre inscription aura été enregistrée afin de signaler votre arrivée à Mons. Vous recevrez alors un email reprenant l'ensemble des documents requis par le Service des Etrangers (voir ci-dessous).

Pour les ressortissants de **pays membres de l'Union européenne** :

- votre pièce **d'identité** (carte d'identité ou passeport);
- votre preuve **d'assurance** : carte européenne d'assurance maladie;
- votre **adresse** de résidence en Belgique;
- votre convention d'étude/de stage (**Learning Agreement** for Studies and/or Traineeship);
- votre **attestation d'inscription** à l'UMONS (délivrée par le Service Inscriptions de l'UMONS);
- quatre **photos** d'identité et **5 EUR**;
- une copie de votre contrat ou de votre attestation de **bourse**.

Pour les ressortissants des **pays hors de l'Union européenne** :

- votre pièce **d'identité** (votre passeport);
- votre attestation **d'assurance** vous couvrant pendant la période de votre mobilité ;
- votre **adresse** de résidence en Belgique;
- votre convention d'étude/de stage (**Learning Agreement** for Studies and/or Traineeship);
- votre **attestation d'inscription** à l'UMONS (délivrée par le Service Inscriptions de l'UMONS);
- quatre **photos** d'identité et **5 EUR**;
- une copie de votre contrat de bourse ou une **preuve de revenus** suffisants ;
- votre **visa** (visa étudiant – visa D)

Lorsque vous aurez remis les documents au Service des Etrangers, la procédure sera lancée. L'agent de quartier passera vérifier que vous habitez effectivement à l'adresse que vous aurez renseignée. Ne soyez donc pas surpris, c'est la procédure normale.

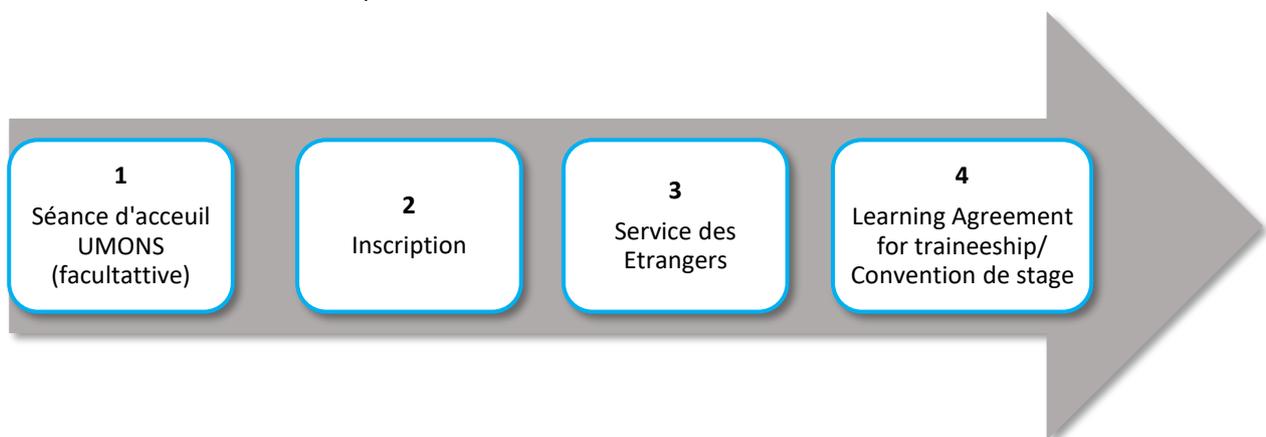
Après le passage de l'agent de quartier, **un document mentionnant votre statut d'étudiant étranger vous sera remis par le Service des Etrangers. Conservez bien ce document.**

Learning Agreement for Traineeship/Convention de stage, page 10).

Si vous êtes un(e) étudiant(e) à besoins spécifiques et que vous souhaitez un accompagnement particulier pendant votre séjour à l'UMONS, nous vous invitons à adresser une demande auprès de l'ASBL "Les Cèdres" (voir [ASBL Les Cèdres](#), page 19).

## II. DURANT VOTRE SEJOUR

Lors de votre arrivée à l'UMONS, plusieurs démarches administratives doivent être effectuées, dans l'ordre suivant :



1. Séance d'accueil UMONS (facultative pour les stagiaires)

La séance d'accueil UMONS se déroulera le **mardi 07 septembre 2021** (pour les séjours se déroulant durant toute l'année académique ou uniquement au premier quadrimestre) ; et le **lundi 31 janvier 2022** pour les étudiants séjournant au second quadrimestre. Cette séance d'accueil obligatoire a pour but de vous fournir toutes les informations qui vous sont nécessaires lors de votre séjour d'études. C'est également l'occasion de vous familiariser avec l'UMONS et de rencontrer la communauté universitaire. Les modalités seront communiquées par e-mail aux étudiants le plus rapidement possible.

A la suite de cette séance d'information, le Service des Relations internationales (SRI) vous remettra votre « Welcome Pack ». Il comprend des documents importants, des informations sur la ville de Mons et des cadeaux de bienvenue. Les documents vous seront également envoyés par e-mail.

Cette séance d'accueil est **facultative pour les stagiaires**. En effet, les périodes de stage étant variables, nous sommes conscients qu'il est parfois impossible d'assister à cette séance ayant lieu au début de chaque quadrimestre. Dès lors, un rendez-vous individuel peut vous être fixé à votre arrivée, afin de vous transmettre les informations habituellement transmises lors des séances d'accueil.

## 2. Inscription

Cette démarche s'effectue à distance : votre coordinatrice au SRI procèdera à votre inscription lors de votre arrivée à l'UMONS. Elle vous enverra ensuite tous les documents dont vous aurez besoin :

Votre fiche d'inscription, votre certificat d'études ainsi que l'accusé de réception du règlement UMONS et des dispositions applicables aux étudiants visiteurs (que vous devez dater et signer et renvoyer par email à votre coordinatrice SRI). Vous recevrez le règlement (FR/AN) et les dispositions (FR/AN) en pièces jointes.

Vous recevrez également un e-mail automatique avec vos paramètres informatiques qui vous permettront de créer votre compte UMONS.

Vous devrez alors vous connecter sur votre espace personnel et télécharger une photo d'identité. Dès que cette photo sera enregistrée sur votre espace, votre badge sera automatiquement imprimé et envoyé à votre adresse à Mons.

## 3. Population (Service des Etrangers)

**Population (Service des Etrangers)**

*Envoyez un email afin d'entamer la procédure*

Rue Buisseret 2, 1<sup>er</sup> étage – 7000 MONS

+32 65 40 54 10

[service.etrangers.etudiants@ville.mons.be](mailto:service.etrangers.etudiants@ville.mons.be)

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30

Le 1<sup>er</sup> samedi ouvrable du mois de 9 h 00 à 12 h 00

**Fermeture le 2 janvier, le lundi et mardi de la Ducasse de Mons et le 27 septembre, le 4 et le 26 décembre.**

La situation des personnes étrangères étant diversifiée, nous vous recommandons de prendre contact par email avec le Service des Etrangers de la Ville de Mons dès que votre inscription aura été enregistrée afin de signaler votre arrivée à Mons. Vous recevrez alors un email reprenant l'ensemble des documents requis par le Service des Etrangers (voir ci-dessous).

Pour les ressortissants de pays membres de l'Union européenne :

- votre pièce **d'identité** (carte d'identité ou passeport);
- votre preuve **d'assurance** : carte européenne d'assurance maladie;
- votre **adresse** de résidence en Belgique;
- votre convention d'étude/de stage (**Learning Agreement** for Studies and/or Traineeship);
- votre **attestation d'inscription** à l'UMONS (délivrée par le Service Inscriptions de l'UMONS);
- quatre **photos** d'identité et **5 EUR**;
- une copie de votre contrat ou de votre attestation de **bourse**.

Pour les ressortissants des pays hors de l'Union européenne :

- votre pièce **d'identité** (votre passeport);
- votre attestation **d'assurance** vous couvrant pendant la période de votre mobilité ;
- votre **adresse** de résidence en Belgique;
- votre convention d'étude/de stage (**Learning Agreement** for Studies and/or Traineeship);
- votre **attestation d'inscription** à l'UMONS (délivrée par le Service Inscriptions de l'UMONS);
- quatre **photos** d'identité et **5 EUR**;
- une copie de votre contrat de bourse ou une **preuve de revenus** suffisants ;
- votre **visa** (visa étudiant – visa D)

Lorsque vous aurez remis les documents au Service des Etrangers, la procédure sera lancée. L'agent de quartier passera vérifier que vous habitez effectivement à l'adresse que vous aurez renseignée. Ne soyez donc pas surpris, c'est la procédure normale.

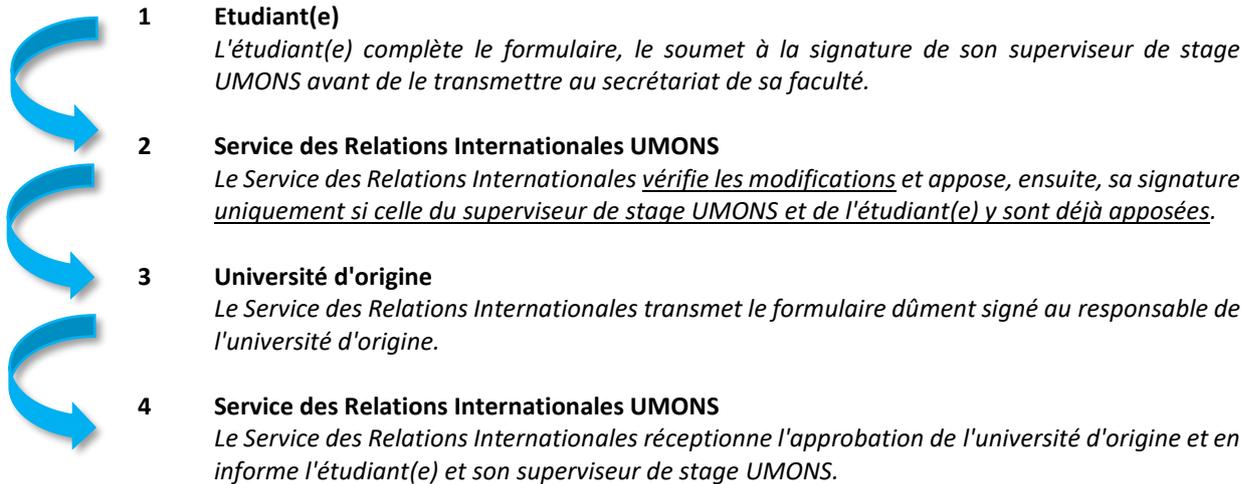
Après le passage de l'agent de quartier, **un document mentionnant votre statut d'étudiant étranger vous sera remis par le Service des Etrangers. Conservez bien ce document.**

**4. Learning Agreement for Traineeship/Convention de stage**

Il se peut que votre "Learning Agreement" ou votre Convention de stage (qui ont dû être complétés et approuvés avant votre arrivée à l'UMONS) doit être modifié après votre inscription à l'UMONS. Une prolongation de votre stage ou l'ajout/suppression d'une thématique de votre programme peuvent être des raisons nécessitant une modification de votre Learning Agreement for Traineeship ou de votre Convention de stage.

**Vous devrez alors remplir un formulaire de modification.** Ce formulaire constitue la partie "During the Mobility" du "Learning Agreement" ou de la Convention de stage.

La procédure d'introduction d'une modification de votre programme initial de cours est la suivante:



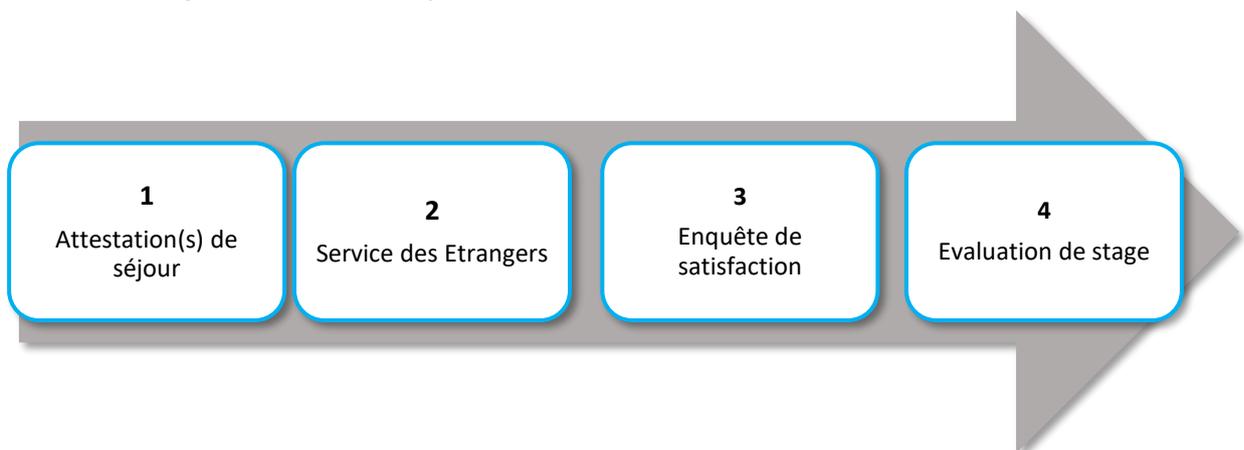
Votre modification doit être introduite aussi tôt que possible et, au plus tard, **un mois avant la fin de votre mobilité.**

**Une fois cette échéance dépassée, plus aucune modification ne sera prise en considération.**

**Dès lors, nous attirons votre attention sur le fait que la réussite de votre année pourrait être compromise par le simple fait de ne pas mettre à jour votre Learning Agreement for Traineeship/Convention de stage.**

### III. A LA FIN DE VOTRE SEJOUR

La fin de votre séjour nécessite l'accomplissement de démarches administratives, dans l'ordre suivant :



### 1. Attestations de séjour

Votre université d'origine vous demandera probablement de faire compléter une ou plusieurs attestations (formulaire de départ, formulaire de séjour, attestation de présence, etc.).

Le Service des Relations Internationales de l'UMONS se chargera de compléter le(s) formulaire(s) requis à **condition que le formulaire de départ soit rempli (formulaire vert)**, de vous en remettre l'original (si votre université n'accepte pas la version par e-mail que nous privilégierons pendant la crise sanitaire) et d'en transmettre une version scannée à votre université d'origine.

Il est impératif que vous transmettiez **l'original ou la copie email** de ce(s) formulaire(s) auprès de votre université d'origine afin de recevoir le complément de votre bourse.

Attention : **un original uniquement sera édité**. En cas de perte de ce document, aucun autre document ne sera transmis !

### 2. Service des Etrangers de la Ville de Mons

A la fin de votre séjour, nous vous recommandons de prendre contact par email avec le Service des Etrangers de la Ville de Mons, quelques jours avant votre départ, afin de signaler la fin de votre séjour d'études et votre retour dans votre pays d'origine.

Cette simple formalité vous évite des inconvénients lors de votre retour dans votre pays d'origine et permet à l'administration communale de clôturer votre dossier.

Lorsque vous avez rempli les démarches auprès du Service des Etrangers, n'oubliez pas de déposer votre carte de séjour au SRI.

### 3. Enquête de satisfaction

A la fin de votre mobilité, vous recevrez par email une invitation à compléter l'enquête de satisfaction concernant votre mobilité. Différents aspects de votre séjour à l'UMONS seront abordés. N'oubliez pas d'y répondre, car cela ne vous prendra que quelques minutes et grâce à cette enquête, nous pouvons améliorer chaque année l'accueil et l'aide apportée aux étudiants internationaux !

### 4. Evaluation de stage

Votre évaluation de stage sera réalisée par votre superviseur. Les résultats vous seront transmis dans un délai raisonnable suivant votre retour.

## **PARTIE 3 VIE SUR LE CAMPUS**

### **1. Le calendrier académique**

Le calendrier académique se trouve sur la clef USB de votre Welcome Pack.

### **2. L'apprentissage du français (FLE)**

Afin d'apprendre ou améliorer le niveau de français des étudiants en mobilité, l'UMONS propose différentes options dont les cours de FLE au Centre de Langues Vivantes (CLV).

Un stage intensif de français est proposé aux étudiants début septembre et fin janvier. Ce stage dure une semaine et combine des activités d'apprentissage du français en groupes et des activités culturelles de découverte de la région.

En outre, des cours de FLE (français langue étrangère) sont proposés aux étudiants internationaux tout au long de l'année et peuvent être crédités (5 ECTS) en cas de réussite.

Pour plus de renseignements concernant le stage intensif et les cours de FLE, vous pouvez consulter notre site Internet : <https://web.umons.ac.be/fr/international/cours-de-francais-langue-etrangere/> ou envoyer un email à Laurence Chainaye : [Laurence.CHAINAYE@umons.ac.be](mailto:Laurence.CHAINAYE@umons.ac.be).

### **3. TANDEmONS**

L'initiative des tandems, appelée TANDEmONS, vise à favoriser des rencontres entre étudiants de nationalités et de cultures différentes, à aider les étudiants internationaux à s'intégrer dans un nouvel environnement universitaire et à leur faire découvrir la Belgique autrement. Si vous souhaitez être parrainé(e) par un(e) étudiante(e) de l'UMONS, n'hésitez pas à envoyer un email à [tandemons@umons.ac.be](mailto:tandemons@umons.ac.be) ou à consulter la page Facebook : <https://www.facebook.com/Tandemons-1418243691797004/>

### **4. Le logement**

Il existe deux possibilités de se loger durant votre mobilité : soit un logement en cité universitaire, soit un logement dans le secteur privé.

Attention, si vous optez pour un logement privé, assurez-vous que le propriétaire accepte la « domiciliation », car le Service des Etrangers vous inscrira au registre national des domiciliations à votre arrivée.

Pour le logement en cité universitaire, la domiciliation est évidemment acceptée.

## Le logement en cité universitaire

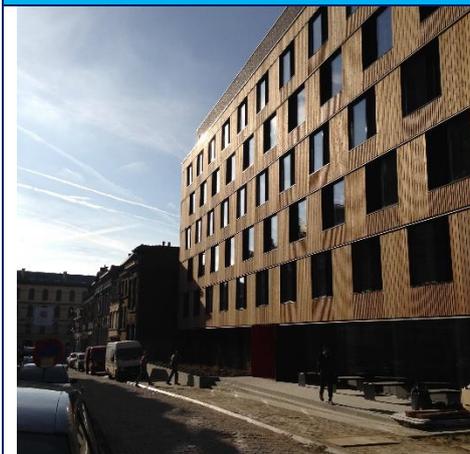
Les logements en cité universitaire sont accessibles aux étudiants internationaux. Toutefois, le nombre de chambres disponibles étant limité, il est impossible de satisfaire toutes les demandes.

Les informations relatives à la réservation d'un logement en cité universitaire ne sont transmises qu'après acceptation du séjour et du dossier complet.

L'UMONS possède plusieurs cités universitaires proches des campus. Sous réserve des disponibilités, des chambres dans d'autres cités universitaires de l'UMONS pourraient être allouées aux étudiants internationaux

### Cité de la Grande Triperie

Rue de la Grande Triperie 30-34 – 7000 MONS



Cette cité, de 100 places, a été entièrement rénovée. Moderne, basse énergie et très confortable. Toutes les chambres sont individuelles et sont équipées de sanitaires (douche et WC). Les cuisines sont communes. Grand hall avec salles polyvalentes et chambres pour personnes à mobilité réduite. Elle se trouve en plein centre-ville, à 5 minutes à pied de la Grand Place et de toutes les commodités. Un supermarché se trouve à 3 minutes à pied ainsi que le piétonnier.

### Cité Kots UMONS 1 et 2

Rue de la Grande Triperie, 11 – 7000 Mons



Cette cité, située en plein centre-ville, au calme complet (aucune façade n'est côté rue), offre 101 logements répartis en chambres individuelles (sanitaires et cuisine en commun par 10 chambres) et en chambres doubles dont la majorité comprend des sanitaires ainsi qu'une cuisine.

Elle bénéficie d'espaces communs au rez-de-chaussée, dont une salle de sport, une salle d'étude et un lavoir. A l'arrière, le bâtiment dispose d'un jardin.

### Cité Jacques Franeau

Rue du Parc, 26-28-30-32 – 7000 Mons  
Ruelle du Cerf Blanc, 1-3 – 7000 Mons



Ce petit quartier proche de la Faculté Warocqué s'articule autour de 6 bâtiments qui proposent des chambres individuelles, des chambres doubles et également des chambres doubles en duplex. Les étudiants bénéficient aussi d'une cuisine et d'une salle d'étude par bâtiment. Au total, il y a là 70 chambres. A quelques exceptions près, toutes ont une salle de bain et des toilettes privatives.

**Cité Pierre Houzeau de Lehaie**  
Boulevard Dolez, 69 – 7000 Mons



Cette cité offre 288 chambres individuelles avec sanitaires (cuisines communes). Le bâtiment dispose d'une buanderie. On y trouve aussi le restaurant universitaire Houzeau, un bar et une salle commune. Certains locaux sont dévolus aux différents cercles.

**Cité d'Egmont**  
Place Warocqué, 16 – 7000 Mons



Cette cité est située sur le carrefour de Warocqué. Les 14 chambres sont toutes individuelles. Le bâtiment est équipé d'une cuisine, de douches et WC communs.

**Cité UPKOT**  
Rue de la Croix-Rouge, 2 – 7000 Mons



Cette cité est idéalement située près des campus de la Plaine de Nimy et de Warocqué. A l'arrière, la cité dispose d'un jardin. Possibilité de location d'une place de parking. Elle comporte 151 places et est située près de toutes les commodités (magasins, bus, gare,...)

### Le logement en secteur privé

Si, lors de l'acceptation de votre séjour et de votre dossier, plus aucun logement n'était disponible en cité universitaire, une liste de logements situés en centre-ville vous sera transmise.

**Attention :** l'UMONS décline toute responsabilité en cas de litige avec un propriétaire de logement, dans le secteur privé.

Si, lors de votre arrivée, vous ne disposez pas de logement, plusieurs solutions provisoires sont envisageables :

- L'Auberge de Jeunesse : <http://www.lesaubergesdejeunesse.be>
- Hôtel Ibis : <https://ibis.accorhotels.com/belgium/index.fr.shtml>
- Hôtel Infotel : [www.hotelinfotel.be](http://www.hotelinfotel.be)
- Hôtel Saint-James : <http://hotel-st-james.visit-wallonia.com/fr/>

Quelques notions utiles :

**Un kot:** Chambre individuelle dans un immeuble où vivent d'autres étudiants. Ce type de logement est généralement meublé mais bien souvent, les sanitaires et la cuisine sont en commun.

**Le studio:** Logement de superficie supérieure au kot, parfois meublé, avec cuisine et sanitaires individuels mais dont le loyer est plus élevé que celui d'un kot.

En guise de réservation effective, il est souvent demandé de verser, avant votre départ pour la Belgique, une caution équivalente à au moins un mois de loyer. Cette caution sera remboursée lors de votre départ, si vous laissez le logement en bon état.

L'acceptation d'un logement signifie un engagement formel de votre part. Si vous y renoncez ultérieurement, il vous incombera de trouver un locataire remplaçant et bien souvent, de payer le loyer équivalent aux mois durant lesquels vous auriez dû occuper le logement.

Quelques liens utiles:

- Logement intergénérationnel: Un toit deux âges: <http://www.1toit2ages.be>
- Infor Jeunes: <http://www.infor-jeunes.be>
- KotPlanet: <http://www.kotplanet.be>
- kots.be: <http://www.kots.be>
- Pages Facebook en lien avec le logement : <https://www.facebook.com/groups/706053069469135/> ; <https://www.facebook.com/groups/724727964285046/> ; <https://www.facebook.com/groups/339291109556745/>
- Sites Internet relatifs au logement à Mons : <https://ikot.be/fr/colocation-mons/> ; <https://www.kotplanet.be/category/kots/> ; <https://www.kotamons.be/> ; <http://mons-kot.be/> ; <https://www.student.be/fr/mons/kots-a-louer> ; <https://skot.be/kot-mons> ; <https://www.appartager.be/> ; <http://www.vivastreet.be/annonces-colocation/mons> ;

**5. Les campus universitaires**

L'UMONS est une université ancrée au cœur de la ville. Différents campus sont situés dans le centre et en périphérie. <https://web.umons.ac.be/fr/plan-des-campus/>

**6. Salles Informatiques**

Plusieurs salles informatiques sont mises à la disposition des étudiants :

- Site de Nimy : Salle Escher de 8 h 00 à 20 h 00.
- Site de Warocqué : Salle 028L de 7 h 30 à 18 h 30.
- Site de Houdain : Salle 06 de 8 h 00 à 20 h 00.
- Site de l'Épargne : Salle Labo Langue de 9 h 00 à 17 h 00.

**7. Les horaires**

Les horaires de cours sont disponibles en ligne via la plateforme Hyperplanning : [www.umons.ac.be/horaires](http://www.umons.ac.be/horaires)

**8. Les bibliothèques****Bibliothèque de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme**

rue d'Havré, 88 – 7000 Mons – Tél.: +32 65 55 48 16

[bibliotheque.fau@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.fau@umons.ac.be)

Horaire

- Du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 16 h 00

### Bibliothèque Centrale

rue Marguerite Bervoets, 2 – 7000 Mons – Tél. +32 65 37 30 55  
[bibliotheque.centrale@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.centrale@umons.ac.be)

#### Horaire

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00.

### Bibliothèque de Linguistique

avenue du Champs de Mars, 6 (pentagone) – 7000 Mons – Tél.: +32 65 37 36 48  
[bibliotheque.linguistique@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.linguistique@umons.ac.be)

#### Horaire

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00.

### Bibliothèque de la Faculté Polytechnique

rue de Houdain, 9 – 7000 Mons – Tél.: +32 65 37 40 10  
[bibliotheque.fpms@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.fpms@umons.ac.be)

#### Horaire

- Du lundi au mercredi de 8 h 00 à 17 h 00.
- Jeudi de 8 h 00 à 18 h 00,
- Vendredi de 8 h 00 à 16 h 30.

### Bibliothèque de la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion

Tél.: +32 65 37 30 67 ou +32 65 37 32 27  
[bibliotheque.FWEG@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.FWEG@umons.ac.be)

### Bibliothèque de la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education et de l'Ecole des Sciences Humaines et Sociales

Léna Jonas – Tél: +32 65 37 30 64; Isabelle Vanden Eynde – Tél.: +32 65 37 30 66  
[bibliotheque.FPSE@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.FPSE@umons.ac.be)

#### **Testothèque**

La testothèque est accessible uniquement aux étudiants de la FPSE ainsi qu'à ses diplômés. Le prêt est consenti pour une période de 2 jours.

#### Horaire

- lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

### Bibliothèque de l'Ecole de Droit

Isabelle Fadeur – Tél.: +32 65 37 30 62  
[bibliotheque.droit@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.droit@umons.ac.be)

### Bibliothèque de la Faculté des Sciences et de la Faculté de Médecine et Pharmacie

Avenue du Champ de Mars, 6 (pentagone) – 7000 Mons – Tél.: +32 65 37 36 47  
[bibliotheque.FSFMP@umons.ac.be](mailto:bibliotheque.FSFMP@umons.ac.be)

#### Horaire

- du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

## 9. Restaurants universitaires

L'UMONS offre à ses étudiants la possibilité de se restaurer dans deux restaurants distincts : le Restaurant Houzeau et le Restaurant de la Plaine.

Le restaurant Houzeau se situe au rez-de-chaussée de la Cité Pierre Houzeau de Lehaie (Boulevard Dolez 69); tandis que le restaurant de la Plaine se situe à la Plaine de Nimy (Avenue du Champs de Mars).

Chaque midi, les deux restaurants self-service vous proposent un repas chaud mais également une suggestion de la semaine et diverses assiettes froides, ou des sandwiches. Ils proposent également des frites, des plats froids, des crudités, du potage, des desserts, des fruits et diverses boissons.

Les repas sont servis de 11 h 30 à 14 h 00 et les sandwiches sont disponibles de 10 h 00 à 14 h 00. La salle du restaurant de la Plaine est accessible de 10 h 00 à 17 h 00 ; c'est un espace convivial qui dispose du wifi, cependant pendant le service la salle est réservée aux personnes mangeant des repas chauds.

Les deux restaurants offrent simultanément (sauf exception) le même menu qui sera mis régulièrement à jour.

Les plats peuvent également être emportés dans des rapiers compatibles avec l'utilisation d'un four à micro-ondes.

## 10. Service Social: U-HELP

Le service social **U-HELP** se tient à la disposition des étudiants et de leur famille pour répondre à toute question concernant l'adaptation à la vie universitaire.

Il propose diverses formes d'aides : **des informations individualisées** (coût d'une année d'études, législation du travail étudiant, etc.), **un soutien psychosocial individualisé et confidentiel**, **un service logements en ville** et **un service jobs-étudiants**.

**Service Social "U HELP"**

Place du Parc 22 (1er étage)  
7000 MONS

+32 65 37 30 93  
[service.social@umons.ac.be](mailto:service.social@umons.ac.be)

Lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00  
Mercredi du 12 h 30 à 16 h 00  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

## 11. Service d'Appui Pédagogique

Le Service d'Appui Pédagogique aide les étudiants à multiplier leurs atouts pour:

- **S'informer**  
Découvrir les filières d'études, les cours, les passerelles, les débouchés, etc.
- **S'orienter, se réorienter**  
Cerner les centres d'intérêt, aider à choisir sa filière d'études, ses cours, une passerelle, un projet professionnel, etc.
- **Réussir leurs études**

Aider les étudiants à développer des stratégies d'apprentissage adaptées à leurs caractéristiques personnelles et aux exigences de l'université.

Durant tout leur cursus universitaire, le SAP peut apporter un soutien d'ordre personnel et psychologique. Il aide les étudiants à cerner leurs limites, clarifier et résoudre leurs difficultés.

#### **Service gratuit et confidentiel**

Pascale DUBOIS, conseillère psycho-pédagogique, reçoit les étudiants sur rendez-vous (par téléphone ou par mail, [pascale.dubois@umons.ac.be](mailto:pascale.dubois@umons.ac.be)) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.



## **12. ASBL Les Cèdres**

Ce centre de recherche et d'action de l'UMONS propose un accueil et un accompagnement pédagogique personnalisé pour les étudiants à besoins spécifiques<sup>1</sup>.

Les Cèdres vous aident dans le cadre:

- de l'accueil et de la demande du statut d'étudiant à besoins spécifiques;
- de l'analyse des besoins de l'étudiant à besoins spécifiques;
- de l'élaboration du plan d'accompagnement individualisé;
- de l'encadrement pédagogique (traduction en langue des signes, méthodes pédagogiques spécifiques, explications individuelles, etc.).



<sup>1</sup> Etudiant en situation de handicap ou présentant une déficience avérée, un trouble spécifique d'apprentissage ou une maladie invalidante dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à la pleine et effective participation à sa vie académique sur la base de l'égalité avec les autres.

**13. U-PSY**

U-PSY est la Cellule d'Aide et d'Accompagnement Psychologique de l'UMONS.

En toute confidentialité, gratuitement et à tout moment de l'année et de votre parcours académique, la psychologue est à la disposition des étudiants. Elle reçoit les étudiants à leur demande lors de consultations confidentielles et dans un cadre indépendant des facultés. Les étudiants peuvent être écoutés et accompagnés dans les difficultés qui les empêchent de mener à bien leur projet d'étude.

**U-PSY**

Place du Parc 22 (1er étage)  
7000 MONS

+32 65 37 22 74 / +32 479 86 45 32  
[aurelie.villers@umons.ac.be](mailto:aurelie.villers@umons.ac.be)

Uniquement sur rendez-vous tous les jours de la semaine  
(hors week-end et jours fériés)

**14. 100% Respect**

Des comportements d'une ou plusieurs personnes provoquent chez toi un mal-être ou une souffrance émotionnelle ?

Tu es TÉMOIN d'une souffrance vécue à cause de comportements hostiles ou dénigrants ?

**NE RESTE PAS DANS LE SILENCE !**

Parler, c'est toujours le premier pas pour avancer.

Le dispositif « 100% RESPECT » a pour but de mettre fin à tout comportement répréhensible. Chaque appel ou email est pris en considération !

**100% Respect**

+32 471 67 79 60  
[respect@umons.ac.be](mailto:respect@umons.ac.be)

Tu souhaites parler directement à un étudiant de ta faculté spécialement formé? Tous les renseignements se trouvent sur:  
[www.umons.ac.be/respect](http://www.umons.ac.be/respect)

## 15. Associations étudiantes

Les 7000 étudiants de l'UMONS se regroupent au sein d'associations dans leur Faculté ou Institut respectifs. Ils communiquent ensemble via sites web, forums ou réseaux sociaux.

### ESN Mons

Le but d'ESN est d'aider les intérêts des étudiants qui passent une partie de leur cursus professionnel ou académique dans un autre pays que celui dans lequel se trouve leur institution d'origine. L'organisation vise à améliorer les conditions actuelles et futures des étudiants en échange et à promouvoir les échanges et intérêts, directement ou indirectement, de chaque aspect que peut comporter une mobilité, et ce de la manière la plus large possible.

ESN Mons a été créée en février 2015 par Aude Segers, ex-présidente de l'association, la section travaille de concert avec le Service des Relations Internationales de l'UMONS et le Pôle Hainuyer (pôle académique) dans l'optique de faciliter l'intégration des étudiants internationaux et de les aider tout au long de leur mobilité à Mons.

## 16. La culture à l'UMONS: le MUMONS !

A l'UMONS, la culture est au cœur de la vie universitaire. Etudiants et membres du personnel bénéficient d'un accès privilégié à de nombreuses activités culturelles organisées par l'Université et par ses partenaires. Théâtre, cinéma, expositions, concerts, atelier photo, impro, conférences ...

Le MUMONS a pour mission de faciliter l'accès à la culture pour tous ceux qui fréquentent l'UMONS.

### MUMONS

Bâtiment des Sciences et de la Médecine  
Avenue du Champ de Mars, 24 - 7000 MONS

[mumons@umons.ac.be](mailto:mumons@umons.ac.be)  
[www.mumons.be](http://www.mumons.be)  
+32 65 37 22 15

## 17. UMONS-Sport

UMONS-sport est un club sportif géré majoritairement par les étudiants. Que vous soyez sportif accompli ou simple amateur, l'UMONS propose des activités pour tous et pour tous les goûts. Ainsi, UMONS-sport organise de nombreuses activités hebdomadaires allant du badminton à la Zumba, en passant par l'escalade et le jogging. Ces séances sont ouvertes aux membres de l'UMONS moyennant une affiliation unique de 10 euros (carte UMONS-sport à acheter à la Cellule Sport ou auprès des responsables d'activité). Les activités ont lieu dans les clubs sportifs de la région ou dans la salle omnisports de la Plaine de Nimy.

### UMONS-Sport

Rue du Grande Triperie 11 - 7000 MONS

Perrine DAGONNIER +32 65 37 37 06

[sport@umons.ac.be](mailto:sport@umons.ac.be)

ou

<https://web.umons.ac.be/fr/vie-campus/umons-sport/>

Tous les jours entre 9h et 16h sauf le mardi après-midi ou sur rendez-vous

## 18. YOU FM



**YOUFM, la radio de l'UMONS**

YOUFM, c'est la radio de l'Université de Mons, qui émet sur la fréquence 106,9 MHz en FM et sur Internet à l'adresse [www.youfm.be](http://www.youfm.be).

YOUFM a reçu son autorisation d'émettre en juin 2008 et a depuis été reconnue radio associative et d'expression à vocation culturelle ou d'éducation permanente par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

YOUFM, c'est plus de 30 émissions, plus de 60 animateurs, et la meilleure musique 24h/24 !

YOUFM, c'est aussi des collaborations avec l'Extension UMONS et le carré des Sciences, mais aussi en-dehors de l'Université avec le Manège.Mons, le BAM, le Mundaneum, le Plaza Art, la Chapelle, le Festival International du Film d'Amour etc.

**YOUFM**

<http://youfm.be/>

## 19. Presses universitaires Montoises (PUM)

Le service d'Édition des cours est installé en-dessous du Restaurant universitaire du Campus de la Plaine. Des syllabi<sup>2</sup> et des livres de référence y sont disponibles.

**Les heures d'ouverture sont disponibles sur le site web :**

<https://alumniomonsac.sharepoint.com/sites/intranet/student/Pages/PUM.aspx>

**Presses Universitaires Montoises (PUM)**

Campus de la Plaine  
Avenue du Champ de Mars 20 - 7000 MONS

+32 65 37 36 56

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00.

Les étudiants de la FPMs peuvent se rendre à la "**Mutuelle d'édition de la FPMs**" située à la Cité Houzeau (voir Point IV. Informations utiles, 5. Cités Universitaires) pour se procurer leurs syllabi. Consulter la page Facebook de la Maison d'édition pour plus d'infos :

<https://www.facebook.com/pages/Mutuelle-d%C3%89dition-FPMs/107876299350688?fref=ts>.

<sup>2</sup> Notes de cours rédigées par les professeurs ou notes d'étudiants supervisées par les enseignants.

## PARTIE 4 INFORMATIONS UTILES

### 1. Les soins de santé



En règle générale, si vous êtes étudiant(e) ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne et que vous êtes assuré(e) par le système national d'assurance en soins de santé, vous pouvez obtenir une Carte Européenne d'Assurance Maladie auprès de votre organisme assureur.

La Carte Européenne d'Assurance Maladie est gratuite et vous permet de bénéficier des soins de santé publics dont vous auriez besoin lors de votre séjour en Belgique.

La Carte Européenne d'Assurance Maladie:

- ne remplace pas l'assurance voyage car elle ne couvre ni les soins de santé privés, ni les coûts tels qu'un vol de retour dans votre pays d'origine ou encore la perte ou le vol de biens;
- ne couvre pas les frais liés à un traitement médical que vous auriez programmé dans un autre pays de l'Union Européenne;
- ne garantit en aucun cas la gratuité des services car les systèmes de soins de santé sont différents d'un pays à l'autre, certains services dispensés gratuitement dans votre pays pourraient ne pas l'être ailleurs.

Si vous êtes étudiant(e) ressortissant d'un pays hors Union Européenne, vous devrez souscrire à une assurance maladie auprès d'un organisme assureur tiers qui vous fournira un certificat mentionnant clairement la période de couverture.

L'assurance soins de santé individuelle étant obligatoire en Belgique, nous vous conseillons toujours de vous rendre dans une mutuelle de votre choix, le plus tôt possible après votre arrivée en Belgique, afin de vous assurer que votre assurance ou votre Carte Européenne d'Assurance Maladie vous permettra d'obtenir un remboursement de vos soins de santé.

Différentes agences de mutuelles sont présentes en centre-ville :

	Mutualité Chrétienne	Rue des Canonniers 3 7000 MONS +32 65 40 26 26 <a href="mailto:haiji@mc.be">haiji@mc.be</a>
	Mutualité Libérale Hainaut-Namur	Rue des Arbalestriers 88 7000 MONS +32 65 35 22 57
	Mutualité Neutre du Hainaut	Rue Masquelier 8 7000 MONS +32 65 84 29 32 <a href="mailto:mons@mut216.be">mons@mut216.be</a>
	Partena Mut	Boulevard Saintelette 73/75 7000 MONS +32 65 32 06 05

 <b>Solidaris</b> mutualité	Solidaris Mons-Wallonie Picarde	Boulevard Gendebien 6 7000 MONS +32 68 84 89 50 <a href="mailto:315.emut@solidaris.be">315.emut@solidaris.be</a>
---	------------------------------------	---

## 2. Hôpitaux

### C.H.U. Ambroise Paré

Boulevard du Président Kennedy 2  
7000 MONS  
+32 65 41 40 00 (Général)  
+32 65 41 41 41 (Consultations)  
[www.hap.be](http://www.hap.be)

### C.H.R.-Mons-Hainaut – Clinique Saint- Joseph

Avenue Baudouin de Constantinople 5  
7000 MONS  
+32 65 38 55 11  
<http://www.chrmonshainaut.be/>

## 3. Médecins généralistes

NOM	Prénom	Adresse prof	C.P.	Ville	Tél prof	Langues parlées
AOUN	Rym-Sarah	117, chée du roeulx	7000	MONS	0499/85.00.65	français,anglais,arabe
BLOMART	Muriel	54b, rue Ste Barbe	7000	MONS	065/34.93.87	français,anglais,espagnol
	Hélène	24, Rue des Montrys	7040	Asquillies	0493/ 35.70.64	français,anglais
DEGHILAGE	Marie	320, route d'Ath	7050	Jurbise	0494/08.19.60	français, anglais
DUEZ	Violaine	315, av. du champs de bataille	7012	Jemappes	0477/ 55.23.55	français
FONGHO	Bertrand	361, av. du champs de bataille	7012	Jemappes	0496 821 208	français
HUART	Charlotte	320,route d'Ath	7050	Jurbise	0492/ 51.43.14	français,anglais
LECLERCQ	Cécile	36, rue de la Raquette	7000	MONS	0479/ 55.20.00	français,anglais
LEROY	Guillaume	241, chaussée de Beaumont	7032	Spiennes	065/84.36.00	français,anglais
LOISEAU	Charlotte	320, route d'Ath	7050	Jurbise	0484/ 92.98.33	français,anglais
MBIATAT	Danielle	117, chée du roeulx	7000	MONS	0489/ 15.63.95	français,italien
PERRINI	Claudia	27 E,rue bruyère de jurbise	7020	Maisières	065/ 33.76.00	français,anglais
TCHUISSE	Lidwine	57 rue Masquelier	7000	MONS	0465/ 23.01.02	français,italien



Attention, les samedis, dimanches et jours fériés, une garde de médecine générale est organisée de 8 h 00 à 22 h 00 mais aussi en semaine à partir de 18 h 00 et durant la nuit.

Le poste de garde est situé au-dessus des urgences de l'hôpital Ambroise Paré sur le boulevard Kennedy.

Le numéro unique d'appel à former pour l'entité de Mons est le **1733**.

**Le service de garde de médecine générale n'est pas un service d'urgence. En cas d'urgence, il faut former le numéro 112.**

<http://www.amgmons.be/index.php?page=postedegarde>

#### 4. Urgences: appelez le 112!



Le numéro d'urgence "112" est le seul numéro d'urgence que vous pouvez appeler gratuitement, dans toute l'Europe, si vous avez besoin de l'aide urgente des services d'incendie, d'une équipe médicale ou de la police.



#### 5. Pharmacies

<b>BEFFROI</b>	Rue des Fripiers 10 – 7000 MONS	+32 65 31 86 52
<b>Bois de Mons</b>	Chaussée de Binche 92 – 7000 MONS	+32 65 35 31 08
<b>BOLOME C.</b>	Avenue de la Joyeuse Entrée 60 – 7000 MONS	+32 65 31 53 23
<b>CORNEZ F.</b>	Avenue de l'Hôpital 91 – 7000 MONS	+32 65 31 90 06
<b>DE NEEF N.</b>	Chemin des Mourdreux 5A – 7000 MONS	+32 65 33 66 15
<b>DELPATURE – HANSART</b>	Rue de l'Athénée 19 – 7000 MONS	+32 65 35 33 84
<b>LHOIR</b>	Chaussée de Bruxelles 30A – 7000 MONS	+32 65 33 56 33
<b>MAESEN B.</b>	Rue des 4 Fils Aymon 2 – 7000 MONS	+32 65 35 43 44 +32 478 99 38 08
<b>MARIAGE</b>	Rue de Bertaimont 20 – 7000 MONS	+32 65 35 10 64
<b>MARTIN</b>	Rue de Nimy 25 – 7000 MONS	+32 65 35 38 70 +32 496 20 05 83
<b>MESSINES</b>	Grand'rue 85 – 7000 MONS	+32 65 35 22 47
<b>MEYLEMANS N.</b>	Rue d'Havré 100 – 7000 MONS	+32 65 35 12 09
<b>Multipharma</b>	Rue d'Havré 52 – 7000 MONS Rue Rogier 9	+32 65 35 13 72 +32 65 35 33 42 <a href="http://www.multipharma.be">www.multipharma.be</a>
<b>Pharmacie du Car d'Or</b>	Grand'Rue 11 – 7000 MONS	+32 65 35 14 94 +32 478 20 29 55

<b>SCHNEIDER</b>	Avenue d'Hyon 2 – 7000 MONS	+32 35 33 55 50
<b>SOBEGA PHARMA</b>	Rue des Quatre fils Aymon 2 – 7000 MONS	+32 65 35 43 44
<b>St-Georges</b>	Rue de Nimy 62 – 7000 MONS	+32 65 36 14 12
<b>VREUX</b>	Grand'Rue 56 – 7000 MONS	+32 65 35 21 09

La liste des pharmacies de garde est disponible sur le site: <http://www.pharmacie.be/>

## 6. Dentistes

<b>Centre dentaire des Alliés</b>	Place des Alliés 4bis 7000 MONS	+32 65 34 85 97 <a href="http://www.centredentaire-des-allies.be/">http://www.centredentaire-des-allies.be/</a>
<b>Cabinet dentaire de Mons</b>	Route d'Obourg 69b 7000 MONS	+32 65 31 81 48 <a href="http://www.cabinetdentairedemons.com">http://www.cabinetdentairedemons.com</a>

## 7. Les transports

Mons est une ville de taille raisonnable où il est possible de se déplacer facilement à pied. Toutefois, un réseau de bus intramuros dessert les principaux points de la ville.

Un réseau ferroviaire permet de relier Mons aux autres villes du pays.

Grâce à la proximité de l'aéroport de Charleroi (Bruxelles-Sud), il est possible de rejoindre très rapidement de nombreuses villes européennes et d'Afrique du nord.

Quelques liens utiles:

- SNCB: [www.b-rail.be](http://www.b-rail.be)
- Brussels South – Charleroi: [www.charleroi-airport.com](http://www.charleroi-airport.com)
- Aéroport de Bruxelles (Zaventem): [www.brusselsairport.be](http://www.brusselsairport.be)
- TEC: [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

## 8. Ouvrir un compte bancaire

Afin de faciliter votre séjour, vous serez probablement amené(e) à ouvrir un compte bancaire en Belgique. Toutefois, cette démarche ne sera possible qu'après votre inscription à l'UMONS. En effet, les banques vous demanderont les documents suivants:

- Une pièce d'identité en cours de validité (passeport et visa ou carte d'identité)
- Une adresse de résidence durant votre séjour
- Votre attestation d'inscription à l'UMONS

Nous ne pouvons pas vous orienter vers un organisme bancaire en particulier mais de nombreuses agences sont présentes en centre-ville.

## 9. Le réseau de téléphonie mobile.

La Belgique est couverte par un réseau de téléphonie mobile, également appelé GSM.

Il existe 3 fournisseurs d'accès principaux:

- Base: [www.base.be](http://www.base.be)
- Orange: [www.orange.be](http://www.orange.be)
- Proximus: [www.proximus.be](http://www.proximus.be)

## 10. Centre de planning familial

Les centres de planning familial constituent des lieux d'accueil chaleureux, où chacun peut trouver un soutien, une aide quel que soit son âge. Les entrevues se font en toute confidentialité et dans le respect des convictions, des orientations sexuelles et des identités de genre de chacun.

Les centres sont ouverts à toute question liée à la vie sexuelle et affective. De nombreux sujets peuvent être abordés : contraception, grossesse, avortement, maladies sexuelles transmissibles, difficultés relationnelles, etc.

L'accueil est organisé sans rendez-vous, pour répondre aux premières questions. On éclaire avec la personne sa demande et on renvoie éventuellement vers des consultations ou d'autres services.

<b>Centre de planning familial des FPS de Mons</b>	Boulevard Gendebien, 5 7000 Mons <i>Situé face à la gare de Mons</i>	+32 68 84 84 58 Cpf.315@solidaris.be <a href="http://www.associatif315.be/">http://www.associatif315.be/</a>
<b>La Famille Heureuse de Mons</b>	Rue de la Grande Triperie 46 7000 MONS	+32 65 33 93 61 <a href="mailto:planningfamilialmons@skynet.be">planningfamilialmons@skynet.be</a>
<b>Planning Familial "Les Arbas"</b>	Rue des Arbalestriers 100 7000 MONS	+32 65 31 49 00 <a href="mailto:Planningfamilial-lesarbas@skynet.be">Planningfamilial-lesarbas@skynet.be</a>

## 11. Magasins

	AD Nimy	Rue de Nimy 117-121 7000 MONS
	Aldi Mons	Chaussée de Binche 101 7000 MONS
	Hypermarché Carrefour Mons Grands Prés	Place des Grands Prés 1 7000 MONS
	Carrefour express LUKOIL Mons	Chaussée de Bruxelles 102-114 7000 MONS
	Carrefour express Havré	Rue d'Havré 18 7000 MONS
	Colruyt	Chaussée de Binche 123 7000 MONS
	Delhaize Mons	Chaussée du Roeulx 292 7000 MONS
	Lidl	Chaussée du Roeulx 176 7000 MONS

## 12. Tri des déchets

Hygea est un organisme de gestion environnementale qui est, entre autres, chargé de collecter en porte-à-porte les ordures ménagères, les PMC et les papiers-cartons.

Ils gèrent également le réseau d'Ecoparcs et les bulles à verre.

En Belgique, le tri des déchets est réglementé.

Afin de vous aider à respecter ces règles, des informations vous seront données dans votre Welcome Pack.

Vous pouvez aussi consulter leur site Internet pour toute information utile :

<https://www.hygea.be/profils/citoyen/bien-trier-ses-dechets.html>

Bon séjour à L'UMONS !